



Pôle Direction Générale

Affaire suivie par : Antoine PRESUMEY

Monsieur le Commissaire enquêteur

AW/EV/APY/bd-63

7 Juillet 2026

À l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur

Enquête publique relative au projet de Pôle Viande du Brivadois – Commune de Cohade

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Haute-Loire souhaite, dans le cadre de l'enquête publique en cours relative au projet de Pôle Viande du Brivadois porté par la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, exprimer son soutien à la réalisation de cet équipement structurant pour le territoire.

Le projet soumis à autorisation environnementale vise l'implantation, sur la future zone d'activités de Cohade, d'un nouvel ensemble de production intégrant un abattoir moderne et des ateliers de première transformation. Il s'inscrit dans une réflexion engagée depuis plusieurs années afin de conforter durablement la filière viande de Haute-Loire et du Massif central, et de répondre aux exigences économiques, sanitaires, environnementales et logistiques contemporaines.

La CCI de Haute-Loire considère que ce projet présente plusieurs intérêts majeurs pour le développement économique du Brivadois, et plus largement de la Haute-Loire.

En premier lieu, **il constitue un outil indispensable au maintien et à la modernisation d'une filière agricole et agroalimentaire essentielle à l'économie locale.** Le territoire bénéficie d'un tissu d'éleveurs, de transformateurs et d'entreprises agroalimentaires fortement ancrés, dont la pérennité dépend de la proximité d'outils d'abattage et de transformation performants. La structure actuelle de l'Abattoir de Brioude, active depuis plusieurs décennies dans la transformation et la conservation de viande de boucherie, témoigne déjà de cette implantation territoriale historique.

En second lieu, **le projet répond à un enjeu de compétitivité et de souveraineté alimentaire.** Le futur équipement permettra d'améliorer les conditions de production, la qualité sanitaire et la valorisation locale des productions. Les capacités annoncées — de l'ordre de 2 700 à 3 000 tonnes par an avec des ateliers de transformation intégrés — contribueront à développer davantage de valeur ajoutée sur le territoire et à soutenir les circuits courts ainsi que les démarches de qualité.

La CCI de Haute-Loire relève également l'intérêt stratégique du positionnement du site, à proximité immédiate d'un échangeur sur la RN102 à 2x2 voies et de l'A75, facteur déterminant pour l'accessibilité logistique, au carrefour des départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Cette implantation participe à l'attractivité économique de la future zone d'activités et permettra le maintien, voire le développement, d'emplois directs et indirects.

Par ailleurs, **les engagements affichés en matière de qualité, de certification et d'intégration environnementale apparaissent cohérents avec les standards attendus aujourd'hui pour ce type d'installation**. Le projet prévoit notamment des équipements conformes à des référentiels élevés de sécurité alimentaire et une réflexion d'intégration paysagère conduite dans le cadre du développement de la zone concernée.

Naturellement, la CCI de Haute-Loire demeure attachée à ce que l'ensemble des prescriptions environnementales, hydrauliques et de gestion des nuisances soient strictement respectées dans le cadre des autorisations délivrées. Toutefois, ces exigences doivent être conciliées avec la nécessité de préserver un outil économique indispensable à la filière d'élevage locale et à l'activité agroalimentaire du bassin brivadois et au-delà.

Dans un contexte national marqué par la fragilisation des outils d'abattage de proximité, le projet de Pôle Viande du Brivadois représente une réponse concrète aux besoins des professionnels, des producteurs et des consommateurs, tout en participant au maintien d'une activité économique non délocalisable.

Au regard de ces éléments, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Loire émet un avis favorable à la réalisation du nouveau Pôle Viande du Brivadois.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président
de la CCI de Haute-Loire**

Antoine WASSNER